



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 10

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 18) — *Loi sur la protection de la santé des forêts/The Forest Health Protection Act;*
(M. le ministre STRUTHERS)

(N° 19) — *Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées/The Fair Registration Practices in Regulated Professions Act.*

(M^{me} la ministre ALLAN)

Présentation et lecture de pétitions :

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à envisager l'établissement d'une zone de limitation de vitesse sur le tronçon de la route provinciale à grande circulation n° 2 qui longe le village de Glenboro. (J. Nowazek, H. Thornborough, R. Book et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à agir et à envisager la construction de voies de virage en vue de réduire le danger qu'entraîne l'accès des véhicules à Brandon Hills Estates où résident 85 personnes. (J. Stuckel, L. Stuckel, H. Asham et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Services à la famille et du Logement envisage de repourvoir les postes de travailleur social à Lynn Lake en vue de fournir rapidement les services nécessaires dans le nord-ouest du Manitoba et qu'il envisage de faire des pressions pour que la Cree Nation Child and Family Caring Agency paie au Centre de l'amitié de Lynn Lake les montants qu'elle lui doit afin que la maison d'hébergement et le foyer d'accueil désignés puissent reprendre leurs activités régulières et que la population continue à profiter de ces services. (M. Carberry, M. Bighetty, T. McCann et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'envisager d'appuyer le slogan « Le Manitoba, province accueillante » plutôt que « Vibrant d'énergie » et d'exhorter le premier ministre et son caucus NPD à rendre public le coût total lié à la création et à la promotion du nouveau slogan « Vibrant d'énergie ». (E. P. Miranda, N. Miranda, J. Miranda et autres)

Le président dépose le rapport sur les sommes versées aux députés que prévoit l'article 4 du *Règlement sur la communication de renseignements concernant les traitements, les allocations et les régimes de retraite des députés* pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007.

(Document parlementaire n° 28)

M. le *ministre* SELINGER dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Finances.

(Document parlementaire n° 29)

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Enseignement postsecondaire et Alphabétisation.

(Document parlementaire n° 30)

M. le *ministre* LATHLIN dépose :

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Affaires autochtones et du Nord;

(Document parlementaire n° 31)

le rapport annuel du Fonds de développement économique local pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.

(Document parlementaire n° 32)

M. STRUTHERS, *ministre de la Conservation*, fait une déclaration au sujet de la Semaine nationale des forêts qui se déroule du 23 au 29 septembre 2007.

M^{me} STEFANSON et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. SCHULER et JENNISSON, M^{mes} TAILLIEU et SELBY ainsi que M. GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre à chaque groupe du Comité des subsides de siéger jusqu'à 18 h 30 aujourd'hui de même que le jeudi 27 septembre 2007 et de ne pas siéger le vendredi 28 septembre 2007.

Mercredi 26 septembre 2007

L'Assemblée convient à l'unanimité de renoncer au quorum et de reporter la tenue de votes consignés pendant la séance du Comité des subsides de 17 heures à 18 h 30 aujourd'hui de même que le jeudi 27 septembre 2007.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 27 déposé le 25 septembre 2007. Ainsi, le budget du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse sera examiné après celui du ministère du Travail et de l'Immigration.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 27 déposé le 25 septembre 2007. Ainsi, le budget du ministère de la Conservation sera examiné aujourd'hui dans la salle 255 de 17 heures à 18 h 30.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 18 h 31, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes